



Remise à la taille bague, quelle garantie de retrouver ma bague ?

Par **nessness0206**, le **26/08/2012 à 12:04**

Bonjour,

Je dois faire réduire d'une taille ma bague de fiançailles achetée à l'étranger, je souhaite la faire réduire d'une taille et j'ai trouvé une bijouterie à Versailles qui a en plus un atelier sur place, parfait.

Ma question, sans voir le mal partout, quelle garantie puis-je avoir que le bijoutier me rende bien la bague que je lui ai donné et pas une autre, ou qu'il n'ait pas changé la pierre , ou tout simplement qu'il me la rende ?

Je pose cette question car en allant me renseigner la personne pensant que j'allais la déposer le même jour commençait à la garder et à me dire "à mardi".. je ne sais pas du tout quelles sont les pratiques et je ne trouve rien sur internet à ce sujet..

merci pour votre aide !
cordialement,
vanessa

Par **chaber**, le **26/08/2012 à 12:33**

bonjour

n'avez-vous pas demandé un certificat auprès du bijoutier?
(description du matériel)

Par **nessness0206**, le **26/08/2012 à 13:11**

si j'ai tout ce qu'il faut à a maison, est ce que je dois les apporter à la nouvelle bijouterie ?

Par **chaber**, le **26/08/2012 à 16:32**

je voulais dire un certificat de remise du bijou. Il faut toujours être prudent.

Par **nessness0206**, le **26/08/2012 à 17:08**

ah d'accord, je vais demander ça, je la dépose normalement mardi. merci pour ce conseil je vais regarder si j'en trouve un modèle !